



Projet Pédagogique

La Farandole Structure Multi-Accueil

*Chemin du Tournail
Ancien camping*

66170 MILLAS

SOMMAIRE

Introduction

I – Qu'est-ce qu'un multi accueil ?

- a) comment s'organise le centre multi accueil
- b) le personnel
- c) les locaux

II – Votre bébé et son développement

III – La structure au fil de la journée

- ▲ l'accueil
- ▲ l'activité dirigée
- ▲ le jeu libre
- ▲ les activités d'éveil
- ▲ le jeu à l'extérieur
- ▲ les repas
- ▲ la sieste
- ▲ la fin de journée
- ▲ l'accueil du soir

IV – Propositions communes, par thème, aux 3 lieux de vie

- ✓ l'éducation alimentaire
- ✓ les « arts plastiques »
- ✓ l'idée farfelue
- ✓ la découverte du livre
- ✓ la psychomotricité
- ✓ la manipulation
- ✓ le chant et l'éveil musical

V – La place des familles

VI – L'équipe éducative

- modalités de fonctionnement de l'équipe
- modalités de fonctionnement avec les organismes extérieurs

VII – Le mot de la fin

Introduction

L'U.C.V. est une association d'éducation au service des enfants et des jeunes. Elle est implantée sur l'ensemble du territoire national et regroupe plus de 2500 associations, municipalités et comités d'entreprise.

L'UFCV a une compétence large dans le dans le domaine des loisirs d'enfants : organisation de vacances et de loisirs pour les jeunes, accueil et animation de loisirs quotidien d'enfants durant toute l'année, vacances et loisirs de personnes handicapées. Elle assure également la formation aux Brevets d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur et de Directeur : BAFA et BAFD (cf ANNEXE 1).

L'UFCV des Pyrénées Orientales a également investi le champ de la petite enfance : dans le cadre du projet de la halte-garderie en 1999 et en travaillant avec la communauté de communes Roussillon / Conflent sur la création d'une structure multi-accueil crèche / halte garderie et relais Assistantes Maternelles depuis 2002.

Projet pédagogique

Etymologiquement, accueillir signifie recevoir favorablement, admettre, accompagner. C'est donc en terme d'attention et de respect de la personne de l'enfant, qu'il convient de concevoir l'intervention éducative.

Crèches et haltes-garderies constituent deux modes de garde du jeune enfant, terme auxquels nous pouvons substituer celui de lieux d'accueil (d'où multi-accueil), plus proche de notre conception des besoins de l'enfant.

I - Qu'est-ce qu'un multi-accueil ?

Il s'agit d'une structure regroupant crèche et halte garderie dont l'objectif est de proposer un mode de garde souple et modulable en fonction des besoins des parents.

- la crèche est un mode de garde à temps plein , régulier (5 jours par semaine) ou à temps partiel (3 jours par semaine minimum), accessible aux enfants entre 8 semaines révolues et 6 ans dont les deux parents travaillent. Un contrat d'accueil mensuel est établi (payable début de mois).

Si la crèche répond dans une grande majorité des cas, à une nécessité de garde individuelle, celui-ci correspond à aussi à un choix parental : une collectivité d'enfants par rapport à une garde individuelle et/ou à domicile.

- la halte garderie est un mode de garde ne pouvant excéder 20 heures par semaine, les places sont réservées par contrat d'accueil mensuel payable en début de mois pour les enfants de 3 mois à 6 ans, les parents n'ayant à justifier d'aucune condition de travail.

Les mercredis et les vacances scolaires, les enfants scolarisés pourront être accueillis en fonction des places disponibles, cependant nous orienterons les familles vers les structures existantes (centre de loisirs, accueil péri-scolaire/centres de vacances, assistantes maternelles.....) afin de vous aider à solutionner vos besoins de garde.

Comment s'organise le centre multi accueil

- **les enfants :**

D'une capacité d'accueil et un agrément de la CAF de 35 enfants, le centre multi accueil va accueillir tout d'abord et pendant quelques mois 30 enfants afin de faciliter le démarrage de ce projet d'accueil de petite enfance.

- **la section des bébés :** de 12 places (enfants de 8 semaines révolus à 16 mois, marche acquise)

- **la section des moyens** : 12 places (enfants de 16 mois à 2 ans)
- **la section des grands** : 6 places (enfants de 2 ans à 6 ans).

Indifféremment du temps de garde, enfants « permanents » ou « occasionnels », sont accueillis dans leurs sections en fonction de leur âge.

- **le personnel :**

- 1 Directrice : Educatrice de jeunes enfants
EJE 10 ans d'expérience dont 5 en direction
- 1 Adjointe de direction : Infirmière affectée au secteur bébés (3/16 mois)
- 2 Educatrices de jeunes enfants :
 - Une EJE affectée au secteur des plus petits (3/16 mois)
 - Une EJE affectée au secteur des moyens/grands comprenant l'animation particulière avec les enfants de plus de 2 ans à la sensibilisation et à la préparation à l'entrée à l'école maternelle.

Ces personnes constituent « l'Equipe de Direction » et sont toutes habilitées à assurer « la continuité de la fonction de Direction » en terme de responsabilités vis à vis :

- des autorités de contrôle
 - de nos employeurs
 - des parents
 - et de tous les enfants accueillis
- 2 Auxiliaires de puériculture : affectées au secteur bébés (3/16 mois)
 - 1 BAFA affectées au secteur des moyens
 - 2 CAP petite enfance : 1 affectée au ménage, repas, collation et temps d'accueil du matin,
1 affectée au ménage, goûters et départ le soir échelonné des enfants.
 - Un médecin de structure vacataire : contrôle et suivi de tous les enfants fréquentant la structure et missions d'information et de formations auprès des équipes et des parents.

- **les locaux**

- **la section des bébés** comprenant :

- une salle d'activité et d'accueil
- une salle de change vitrée
- 2 dortoirs de 6 places chacun
- une pièce de rangement (jeux, jouets, petits matériels)
- une biberonnerie (préparation et lieu de repas des plus petits)
- une terrasse aménagée

- **la section des moyens :**

- une salle d'accueil et d'activité
- une salle de change vitrée, wc et lavabo
- une pièce de rangement (jeux, jouets, petits matériels)
- un dortoir 10 places

- **la section des grands :**

- une salle d'accueil et d'activité
- une salle de change vitrée, wc et lavabo
- une pièce de rangement (jeux, jouets, petits matériels)
- 2 dortoirs 6 places chacun

- **pièces communes aux 3 sections :**

- un atrium : jeux moteurs, expression corporelle, parcours, spectacle, danse.....
- une salle de restaurant : capacité de 20 places
- une salle peinture.....
- une salle lecture..... (tapis douillet, bacs à livre)
- une salle pour les jeux d'eau pour la baignade et manipulation avec vestiaire et wc
- un patio aménagé : toboggan et maisonnette.....
- un grand jardin clôturé

mais aussi

- une salle de réunion pour les parents et le personnel
- des vestiaires pour les enfants
- un bureau pour vous accueillir
- un grand tableau d'informations et affichage du règlement intérieur..... à disposition ce projet pédagogique et un cahier de doléances

Cette structure multi accueil de 35 places est constituée de 3 secteurs de vie identifiables. Sa conception particulière a pour objectifs pédagogiques premiers :

- de préserver les rythmes, les besoins et les intérêts de chaque tranche d'âge....
- de favoriser grâce à des lieux de vie communs, les regroupements et rencontres des enfants quelque soit leur âge

La structure multi accueil doit être un lieu de vie privilégié pour que l'épanouissement de l'enfant, en prenant, momentanément, le relais de sa famille. Elle permet aux parents de confier leurs petits en toute quiétude sans pour autant se sentir dépossédés mais au contraire, associés à cette prise en charge.

1^{er} lieu de vie

les petits
de 3 mois à la marche

2^{ème} lieu de vie

les moyens
de la marche acquise
à 2 ans

3^{ème} lieu de vie

les grands
de 2 ans à 6 ans

Lors de nos réunions d'équipe, nous avons favorisé l'élaboration de ce projet par unité de vie, avant de réfléchir sur nos objectifs communs.

Puis nous avons débattu des orientations structurelles (installations des lieux de vie, journée type, outils de transmission à mettre en place, personne de référence,...).

Ce projet est un point de départ de nos actions professionnelles communes, il sera donc remanié, réajusté au fil des mois en fonction de l'évolution de cette structure.

Cet écrit n'est pas un catalogue de bonnes intentions rédigé avec quelques mots clefs dans nos écoles.... Il est le reflet de notre réflexion de terrain et nos expériences, appuyé par des moyens concrets (structurels, humains et financiers).

Initialement les parents, avant de nous confier leurs enfants, devraient pouvoir lire, accepter et adhérer à nos orientations pédagogiques.

Les places en structure d'accueil petite enfance étant rares, peu de familles font un choix réel en fonction d'un projet pédagogique. Nous nous engageons à diffuser ce document à toute famille venant constituer un dossier d'inscription.

Plus « qu'une place en crèche », nous proposons grâce à nos formations pluridisciplinaires, un réel accueil et suivi du petit enfant qui nous est confié.

II - Votre bébé et son développement :

Accueilli à 8 semaines révolues, votre bébé est encore dans la première phase de maternage.

L'entrée en collectivité constitue le plus souvent la première séparation avec son milieu familial ainsi que la possibilité de découvrir d'autres lieux et personnes. L'enjeu sera de préserver son rythme propre (alimentation, sommeil.....) au sein d'une collectivité.

Son entrée en crèche va correspondre au début des premières véritables explorations. Il va découvrir ses pieds, ses mains, sa peau, le chaud et le froid, les odeurs, les bruits, les visages, les voix, les couleurs....., puis petit à petit, le bébé se retourne seul, puis il rampe et s'assoit...et tous ses sens, petit à petit s'éveillent. A ce stade le bébé attache peu d'importance aux autres, les rencontres sur le tapis de jeux sont dues au hasard et n'a pas conscience qu'un autre bébé se tient là, lui aussi, et qu'il n'est pas un objet ! Cela va durer plusieurs mois jusqu'au jour où cet enfant d'ordinaire si souriant va pleurer beaucoup, craindre les nouveaux visages, il se rapproche de plus en plus de la mère et du père, ou d'une personne choisie par lui, s'approprie certains objets et ne veut pas les lâcher. Il a atteint un stade fondamental de son développement psychologique « la crise d'angoisse » (ainsi baptisée par Spitz) située vers les 9 mois, c'est le premier plongeon social. L'enfant ayant évolué en même temps que ses capacités sensorielles et motrices, il prend conscience pour la 1^{ère} fois des autres. Il va donc exister au milieu des autres, affirmer « sa personnalité sociale » entre 9 et 12 mois, l'enfant explore désormais le monde à quatre pattes, il est capable de tenir son biberon tout seul, de saisir une miette entre le pouce et l'index, « la pince ». A la fin de sa première année, l'enfant est généralement capable de se tenir debout, accroché à un adulte ou à un meuble, puis ses efforts le feront un jour se lâcher et marcher.....

Il a acquis un certain nombre de facultés, maintenant il se tient assis. Ses mains manipulent de petits objets, il sourit à son image dans le miroir. Il écoute, voit les couleurs, touche à tout, il a pris conscience des adultes et des autres enfants ce qui provoque des pleurs plus fréquents.

Ce petit enfant depuis des mois, se contentait de se rencontrer lui-même. Pour continuer ses découvertes sensorielles, mentales et motrices, il doit maintenant se confronter aux autres.

La station debout est acquise. Il gravit des pentes, manipule toutes sortes d'objets, s'exprime par la parole....c'est « l'explosion motrice » qui caractérise cette période. La motricité et les relations parfois houleuse avec les autres enfants priment sur les jeux sensoriels.

Dans cette 2^{ème} année, le langage se développe considérablement dans ses dimensions d'expression et de compréhension. C'est également le début de l'opposition de l'adulte « la période du non ». Puis dans sa 3^{ème} année, l'enfant gagne en autonomie, il mange seul ou presque, il ne dort qu'après le déjeuner, participe aux rangements des jouets....

Il sait monter et descendre un escalier, il commence à se servir seul à table, il mange de tout, tout seul et il fait l'apprentissage de la propreté. L'enfant est confronté aux règles de la vie commune auprès d'adultes qui ne sont pas parents. Il est plus attentif pendant plus de temps sur une activité : la peinture, l'écoute d'une histoire, le jeu. C'est à ce stade de son développement qu'une éducatrice va mettre en place la préparation aux rythmes et aux exigences scolaires futures

Après 3 ans, l'enfant participe pleinement à toutes les activités au sens large du terme, il joue avec les autres, il aide souvent les plus jeunes au sein de la structure « montre » comment il faut faire...

III – La structure au fil de la journée

L'accueil

Chaque fois que cela est possible, la responsable met en place, avec la famille, une période d'adaptation qui va permettre à chacun, petits et grands, d'apprendre à se connaître tout en se familiarisant avec l'environnement et l'ambiance générale des lieux. Lors de cette visite des locaux, la directrice en profite pour expliquer au fur et à mesure le mode de fonctionnement, la fonction de chaque pièce, le rôle de chaque personne (et particulièrement celui de la personne de référence), l'organisation d'une journée avec ses moments particuliers...

La famille passe d'abord un moment dans la structure avec l'enfant, jusqu'à confier celui-ci pour un temps très court. Cette phase préliminaire à l'accueil définitif varie en fonction de la réaction de l'enfant... à terme le plus important c'est que l'enfant puisse être confié en toute sécurité.

L'accueil « d'urgence » représente bien entendu, par sa nature, une exception à ce principe.

Mais dans tous les cas, nous sensibiliserons toujours les parents à ce sujet, pour aménager la rupture et atténuer les effets de ce changement de mode de garde.

Ici l'accueil commence dès 7h30. il a été préparé dans un contexte favorable, installation du matériel et des jouets,...il se poursuivra tout au long de la journée, en fonction des besoins de garde des parents.

Pendant 1 heure le matin, tous les parents sont accueillis dans une seule section prédéfinie, pour des raisons d'organisation, et d'arrivée échelonnées du personnel puisque l'amplitude d'ouverture de la structure est de 11h00. il en sera de même pendant 1h le soir, durant le départ des enfants.

Cette organisation permet des échanges entre « petits » et « grands », souvent les séparations avec la famille deviennent moins douloureuses devant les jeux spontanés initiés entre eux.

L'accueil est un temps primordial qui va conditionner le déroulement de la journée pour tous. C'est un moment privilégié pour la transmission d'informations, de la famille vers l'équipe présente. L'enfant n'est pas là « en transit » mais il continue sa vie dans un autre lieu, avec d'autres repères ; ainsi la famille passe le relais en toute confiance. C'est le moment de mettre des mots sur le chagrin éventuel provoqué par la séparation mais aussi de verbaliser le moment des retrouvailles qui interviendra obligatoirement après un certain temps à partager avec les copains et les professionnels de la structure.

En fonction de son âge, et de ses besoins, l'enfant rejoindra son lieu de vie. Les plus jeunes seront installés dans des transats avec des jouets, des portiques ou sur le tapis d'éveil..

Ceux qui apprennent la marche ou le déplacement à quatre pattes se déplaceront à leur guise pour aller de l'un à l'autre, d'un jouet à un autre, sur le sol, sur le tapis, grimper ou se blottir sur les coussins, s'admirer dans le miroir, y observer tout ce qui se passe autour et derrière eux.

Chez les plus grands, la salle de vie offre diverses activités permanentes, coin garage et voitures, coin dînette, cuisine, poupées, coin lecture, plans verticaux pour le dessin et la peinture, toboggans et piscine de balles.

On peut, si on le souhaite, dessiner, faire des puzzles ou tout simplement attendre son copain favori.

En ce début de matinée, l'enfant est libre de choisir son activité.

Le personnel peut aussi répondre à une sollicitation, jouer aux voitures, à la dînette, lire une histoire, chanter... bref, on attend tous les copains dans la bonne humeur.

Chez les plus petits, la journée est rythmée par les besoins et les manifestations des bébés qui y vivent : la trame d'une journée est sensiblement identique, jour après jour, fractionnée par les siestes, les repas, les moments de veille, les goûters, les arrivées et les départs, tout cela au milieu de matériels divers visant la stimulation de tous les sens.

Puis la collation du matin, vers 9h30 – c'est un moment privilégié où l'on s'assoit autour de la table, ensemble nous commençons la journée... c'est l'occasion de déguster des biscuits, du pain avec du fromage, les laitages ou des fruits. Cette entrée en matière constitue un point de repère pour les enfants. Accompagné d'une petite chanson, avec un gant on se lave le visage, la bouche... le moment de convivialité est suivi d'un passage aux toilettes, important pour ceux qui découvrent la propreté.

L'activité dirigée

C'est à l'heure où nous savons les enfants attentifs que nous proposons une activité dirigée. Elle a été préparée par le personnel en fonction des goûts et des capacités des enfants, en respectant le thème choisi, ou non.

Afin de mieux gérer cet atelier, les plus grands forment un groupe autour de l'éducatrice de jeunes enfants et changent de salle. En effet, nous proposons un programme particulier à tous ces petits qui vont entrer à l'école maternelle en septembre.

Cette activité proposée, jamais imposée, a pour fonction de stimuler les enfants et vise à développer leur motricité, créativité et imagination... pour ce faire, nous varions les approches et les supports, ainsi que les outils utilisés.

Ce moment d'activités dirigées doit être agréable pour tous. Il doit être présenté de manière attrayante pour rallier le maximum d'enfants, et sa durée doit être adaptée, la capacité d'attention des jeunes enfants étant assez courte. Cependant, si tel est leur désir, il faut savoir s'adapter pour faire durer un peu plus le plaisir de la manipulation. A l'inverse, il faut savoir s'arrêter, quitte à y revenir à un autre moment, si les enfants n'y trouvent plus satisfaction. On peut jouer sur le nombre de participants, sur la difficulté de la réalisation pur essayer de capter leur attention, afin de favoriser leurs découvertes et leurs expériences.

Le jeu libre

En parallèle, il ne faut pas négliger l'importance du jeu libre où l'enfant peut se mettre en scène. Devenu acteur, il expérimente seul ou avec des camarades des situations qu'il connaît ou qu'il découvre. c'est là que tous les jeux d'imitation prennent leur

sens. L'enfant s'identifie à l'adulte, il extériorise ses sentiments, met en avant ses perceptions du monde qui l'entoure... Chez les petits, le jeu libre est fondamental dans leur découverte et compréhension de leur environnement. Il sera l'activité principale au milieu des autres plus normées, mais tout aussi vitales que les repas, les changes, les câlins,...

Il faut respecter ces moments privilégiés. L'adulte doit être là, attentif parce qu'il dispose alors d'une mine d'observations, mais aussi disponible, prêt à répondre à la sollicitation de l'enfant, et surtout prêt à « s'embarquer » dans l'imaginaire de l'enfant.

Les activités d'éveil

Il y aurait beaucoup à dire sur la juxtaposition de ces deux mots : activité et éveil. En tous cas, sur le risque de les confondre l'un avec l'autre, et par là même de penser qu'un enfant ne s'éveille que lorsqu'il est actif !

Voilà pourquoi l'équipe favorisera aussi « l'inactivité d'éveil » sous-entendant que l'imagination et le rêve sont tout aussi nécessaires à l'enfant que l'action.

Le jeu à l'extérieur

Une à deux fois par jour, nous proposons aux enfants d'exercer leur talent de jeux... dehors, dans le patio ou le jardin qui entoure la structure.

Ballons, vélos, toboggans, trotteurs, maisonnettes, circuits, c'est l'occasion de découvrir la joie de se rouler par terre dans l'herbe, de sentir les fleurs, de ramasser les feuilles ; on ramène parfois des matériaux pour nos futures activités.

Des pique-nique, des jeux d'eau seront aussi proposés et pourquoi pas même une sieste dans l'herbe ?

Les différentes tranches d'âge apprennent à vivre ensemble en se respectant, apprennent à jouer ensemble, communiquent. Voilà le début des relations sociales autour d'un jeu ou d'un bac à sable !

Les repas

Après le temps des activités et du jeu, arrive le moment de se restaurer...

A toute heure, au rythme des biberons, dans leurs salles, ou à la biberonnerie pour le secteur des bébés.

Dans la salle de restaurant, spécialement décorée pour les enfants de + de 16 mois.

Il est midi et la collation est déjà loin. Manger est une fonction essentielle et vitale, et source, encore une fois, d'apprentissage.

En fonction de son âge et de son degré d'autonomie, chaque enfant est installé pour son repas dans les bras d'un adulte, dans un transat, dans une chaise haute ou autour d'une table. Chacun dispose du matériel adapté à son âge : biberon, gobelet, cuillère de taille variable, fourchette, ... Mais auparavant les plus grands auront fait une halte à la salle de bains pour un passage aux toilettes et un lavage des mains. Les plus jeunes auront eu leur couche changée à leur lever de sieste.

Si le repas a pour mission première d'alimenter l'enfant, il est aussi un moment privilégié d'échanges, de socialisation et de convivialité.

Chaque enfant pourra choisir sa place à table. De cette manière il pourra choisir de s'installer à côté de son copain. L'adulte veillera à ce qu'il soit correctement installé, suffisamment proche de la table, sur une chaise adaptée en hauteur et protégé par une bavette. Les petites tables permettent à chacun de disposer d'un espace suffisant.

Les enfants sont invités à goûter mais, en aucun cas forcés à manger, la notion de plaisir étant primordiale.

L'adulte demeure attentif et disponible. Il est là pour accompagner, inciter, encourager, aider et répondre aux sollicitations de l'enfant. Il veille à respecter l'autonomie de chacun et est garant de la convivialité.

Les enfants consomment les repas livrés le matin. La diversité, le goût et l'équilibre alimentaire font l'objet de réunions, d'élaboration avec notre prestataire de services de menus hebdomadaires.

La sieste

En attendant que tous les copains soient prêts, les enfants regardent des livres, jouent tranquillement... puis chacun va rejoindre son lit pour y trouver un calme nécessaire à une bonne récupération. Chaque section de vie dispose de plusieurs chambres. On essaie de répartir les enfants en fonction de leur rythme mais aussi en fonction de ce que l'on connaît d'eux au sujet du sommeil pour favoriser un meilleur repos. L'heure d'arrivée est aussi un facteur déterminant pour tous ceux qui nous rejoignent

L'enfant est invité à se déshabiller seul, il est plus ou moins aidé en fonction de son âge. On se laisse bercer par une douce mélodie, une chanson, bien au chaud dans sa turbulette, avec son doudou, sa sucette ou son pouce... sous la surveillance attentive de l'adulte qui est là pour intervenir si besoin, ramasser un doudou, rassurer les enfants, les endormir, faire respecter le calme,...

Si un enfant n'arrive pas à s'endormir, il pourra alors rejoindre un groupe d'enfants réveillés... et une activité ou un jeu calme lui sera proposé.

Les enfants sont levés au fur et à mesure de leur réveil, accompagnés à la salle de bains pour un passage aux toilettes ou un change, puis dans la salle de jeux ; le sommeil des autres enfants est alors préservé.

En principe, on ne réveille pas un enfant qui dort, sauf contrainte particulière ou demande expresse de la famille et à la seule condition que cela n'ait pas de répercussion négative pour l'enfant.

La fin de journée

Vers 16h00, on s'installe pour le goûter, dernier repas pris ensemble dans la salle de restaurant pour les plus grands, dans leur section ou à la biberonnerie suivant l'âge des enfants.

C'est le moment aussi de fêter les petits événements particuliers du calendrier : fêtes de Noël, Pâques, Anniversaires,...

Par petits groupes on se rend de nouveau aux toilettes, on se lave la bouche, les mains, ... les plus petits vont être changés à tour de rôle.

Il est souvent proposé aux plus grands des activités motrices (gymnastique, parcours, jeux extérieurs) plus on avance dans l'après-midi, plus on s'oriente vers des activités plus calmes : livres, coloriages, puzzles, avec des prises en charge plus individuelles qui permettent à ceux qui restent de ne pas trop ressentir les effets des départs échelonnés des petits camarades.

L'accueil du soir

Les retrouvailles parents/enfants sont un moment unique de partage. D'abord, il y a le plaisir de se retrouver après une plus ou moins longue séparation. Ensuite, il y a l'envie de partager tout ce que l'on a vécu, chacun de son côté. Il est primordial de faire ce cet instant un moment positif, qui va conditionner la fin de la journée qu'enfant et parent vont vivre ensemble.

A l'inverse de l'accueil, à l'arrivée des familles cette fois, c'est le personnel ou la personne de référence qui « passe le relais » à la famille.

Pour qu'elle ne se sente pas dépossédée du vécu de son enfant durant son absence, l'équipe raconte sa journée et incite les parents à consulter son cahier de vie, ainsi que le tableau des changes, les menus et autres transmissions.

C'est aussi de cette manière que l'enfant prend conscience de la continuité du lien qui l'entoure.

Il est toujours au centre des échanges qui s'effectuent dans un sens ou dans un autre.

IV – Propositions communes, par thèmes, aux 3 lieux de vie

a) l'éducation alimentaire

Tout au long de l'année, nous proposerons un travail pédagogique axé sur la reconnaissance des goûts et des saveurs. Cette découverte se fera avec les enfants de manière pratique au cours des collations, goûters, ou des repas.

Les saveurs : sucré, salé, acide, amer, seront abordées à travers les aliments, qu'ils soient crus, cuits, en compote, en confiture,...

Nous établirons des liens et un suivi avec différents partenaires (Danone, Kellogg's, Nestlé) ainsi qu'avec nos différents prestataires (repas, goûters).

b) Les «arts» plastiques

Il s'agit de toutes les activités manuelles proposées à l'enfant : dessin, peinture, collage.

Celles-ci sont proposées la plupart du temps par petits groupes d'enfants avec un adulte qui anime l'atelier, et ont pour but de :

- familiariser les enfants à la diversité des matières et des techniques,
- développer les sens, la personnalité, la créativité et le sens esthétique propre à chaque individu,
- développer l'autonomie en donnant aux enfants des outils d'expression et de communication,
- améliorer la qualité et la précision des gestes (motricité fine),
- donner le plaisir et la satisfaction à l'enfant de concevoir ou de fabriquer une œuvre personnelle.

c) L'idée farfelue

L'équipe pédagogique, une fois par mois environ, proposera « quelque chose » de rare, de plaisant, de drôle ou d'inattendu à tous nos petits.

Cet événement particulier ponctuel nous permettra de rompre avec un quotidien « bien cadré » de la structure, et d'ajouter un peu de « piment » et de joie de vivre dans notre quotidien.

d) La découverte du livre

L'enjeu est important, nous souhaitons dans chaque section, promouvoir le livre comme outil pédagogique lié au plaisir :

- d'écouter une histoire,
- de rêver, d'imaginer,
- de comprendre le sens des mots, se stimuler le langage,
- de manipuler,
- de sourire, de rire et d'avoir peur,...
- de maîtriser et de vivre ses émotions à travers les écrits, les images,...

Proposer et faire découvrir le livre avant qu'il ne devienne un outil d'apprentissage plus rigide (écriture, lecture) à l'école.

Que ce soit dans la salle de lecture ou dans les différents lieux de vie, le livre sera présent, à disposition des enfants. Plusieurs fois par jour, l'équipe proposera des regroupements ou au contraire une lecture plus individuelle.

Grâce à la bibliothèque, et à l'achat de livres, nous pourrions proposer une variété de livres liés à des thèmes ponctuels ou permanents, abordés dans la structure.

e) La psychomotricité (gymnastique)

Tout au long de la journée, le jeune enfant fait des expériences motrices qui correspondent à un besoin de bouger, d'appréhender l'espace qui l'entoure, de comprendre et de maîtriser ses capacités.

Nous lui proposerons en complément :

- D'aménager l'espace de telle sorte qu'il permette à l'enfant de faire diverses expériences motrices tout en garantissant sa sécurité. Ainsi, un environnement riche en jeux et objets divers (toboggans à l'extérieur, ballons, éléments en mousse destinés à l'escalade, trotteurs, balançoires,...) permettra à l'enfant de bouger son corps selon ses possibilités et ses envies, de manière libre et tout au long de la journée. Les jeux d'extérieur sont particulièrement propices à l'exercice physique et au défolement, ils permettent aux enfants de faire des expériences motrices en fonction de leur âge, et de leur stade de développement.
- Par la mise en place de séances de psychomotricité, notamment dans l'atrium. ces séances peuvent être organisées de différentes manières : des « parcours » moteurs peuvent être mis en place, en utilisant un matériel spécifique (mousses d'escalade, tunnels, cerceaux,...) ou non (tables, chaises, bancs,...). Les enfants expérimenteront ensuite plus ou moins librement ce matériel en fonction des consignes données par les adultes. Les adultes encadrant les enfants peuvent également proposer différents mouvements à faire (sauter, courir, ramper, mettre les bras en l'air,...), en privilégiant notamment des notions de rythme (rapide, lent) ou en donnant des règles et des consignes diverses (avancer sans faire de bruit,...).

D'une manière générale, ces séances ont pour objectif de travailler l'équilibre, la justesse, la rapidité des réflexes, la coordination. Il s'agit aussi pour les enfants de comprendre et d'assimiler des consignes plus ou moins simples, puis de les reproduire. cela tout en mettant en valeur l'expression personnelle de l'enfant, en permettant l'improvisation et en privilégiant le défolement, le rythme ou la détente.

f) La manipulation

Les activités de manipulation présentent un grand intérêt pour les jeunes enfants. En effet, elles permettent d'exercer le sens du toucher, la motricité fine, la précision du geste. Différents types de manipulation seront proposés : pâte à sel, puzzles à picot, pâte à modeler, enfilage de grosses perles, transvasement de semoule, de riz, d'eau,...

g) Le chant et l'éveil musical

Quel que soit leur âge, les petits vont apprendre à découvrir et à maîtriser leur voix à partir de créations vocales telles que les chansons, comptines et jeux de doigts. Les improvisations et expressions autour de la voix parlée, chantée, ses rythmes, ses mélodies, sont autant d'articulations autour desquelles les jeunes enfants s'éveillent au

monde des sons et font l'apprentissage du langage. Les chansons proposées par l'équipe éducative et apprises petit à petit par les enfants vont nourrir leur imaginaire en les incitant à s'exprimer.

Des instruments de musique seront découverts au cours de séances d'éveil musical. Après un temps d'écoute afin que les enfants puissent se familiariser avec les sonorités et la manière de manipuler les instruments, puis ils sont mis à leur disposition avec plus ou moins de consignes données par l'adulte, en fonction de l'objectif fixé pour la séance.

Ces ateliers sont proposés aux trois sections, en privilégiant autant que possible les groupes restreints d'enfants, afin que ces derniers puissent profiter pleinement de toutes ces nouvelles expériences !

V – La place des familles

Les parents sont les premiers éducateurs... les professionnels, de ce fait, ne sont pas détenteurs d'un « savoir unique » à diffuser, mais restent à l'écoute des familles pour échanger, et œuvrer au bien-être et à l'évolution de l'enfant. Ainsi, chaque famille sera sollicitée afin de participer activement à la vie de la structure.

Comme nous l'affirmons dans le projet éducatif, la famille est le partenaire privilégié dans la prise en charge de l'enfant, « dialogue permanent et confiance réciproque » sont les mots clefs de ce partenariat.

Dès la première rencontre, les parents doivent se sentir en confiance tant dans les locaux qu'auprès des professionnels. Une visite des lieux et une présentation des équipes, (des personnes de référence) est effectuée.

Lors du premier entretien, la directrice est à l'écoute des parents, soucieuse de répondre à leurs questions de manière appropriée, et en profite pour faire une présentation globale de la structure (horaires d'ouverture, dossier administratif, règlement intérieur, projet pédagogique,...).

Les parents sont conviés à participer à la vie de la structure.

A travers leurs remarques, des propositions pour les animations, l'organisation de la vie quotidienne ou leurs participations à certains ateliers.

Des réunions de parents peuvent aussi être organisées au cours de l'année, à l'initiative de l'équipe, ou à la demande des parents.

VI – L'équipe éducative

L'équipe éducative s'applique à répondre aux besoins des enfants de façon individuelle :

- En respectant la personnalité et le rythme de vie de l'enfant,
- En assurant la sécurité psychologique et physique de l'enfant,
- En amenant l'enfant vers son autonomie,
- En sensibilisant l'enfant aux expériences motrices, sensorielles et créatrices,
- En habituant l'enfant à la vie de groupe et à ses règles, favorisant les échanges entre eux, et l'apprentissage du respect de l'autre,
- En assurant à l'enfant un environnement riche en découvertes et en stimulations tout au long de l'année.

L'équipe doit promouvoir l'hygiène sous toutes ses formes, qu'il s'agisse d'hygiène corporelle, d'hygiène de vie ou encore d'hygiène des matériels et des locaux.

Tous les soins apportés au quotidien visent à apprendre à l'enfant à respecter et à aimer son corps. C'est la raison pour laquelle on procède à des changes réguliers pour les plus jeunes. On procède également aux petits soins nécessaires : lavage de nez, soins d'érythème fessier,...

Aimer son corps, c'est aussi se trouver beau : les professionnels ont à cœur d'aider l'enfant à être satisfait de son image, en le débarbouillant soigneusement, en le coiffant si besoin est, etc... bien entendu, en le complimentant.

Pour les plus grands, en plus des lavages de mains et de visage fréquents, un passage régulier sur le pot ou aux toilettes amènera doucement l'enfant vers une acquisition de la propreté. Les dédramatisations, les encouragements et les compliments aideront l'enfant dans son désir de grandir.

Progressivement l'enfant acquiert la propreté et devient totalement autonome. A charge alors pour l'adulte d'être attentif à ses demandes pour lui permettre d'accéder aux toilettes chaque fois que nécessaire. Au départ, l'enfant n'est pas capable de rétention et il exprime un besoin immédiat.

C'est l'adulte qui est garant de l'hygiène de vie par la mise en place de rythmes réguliers qui balisent la journée : alternance de temps d'activités et de retour au calme, repas à heures fixes (dès que l'enfant en est capable), instauration de temps de repos pour une nécessaire récupération.

L'hygiène du cadre de vie est assurée par les adultes pour tout ce qui concerne l'entretien du matériel et des locaux. Toutefois, on peut y associer les enfants en fonction de leurs capacités, ne serait-ce qu'en les incitant à ranger les jeux et jouets après utilisation...

A – Modalités de fonctionnement de l'équipe

Le projet pédagogique, élaboré collectivement par l'équipe, est la base de référence pour chaque salarié de la structure. Le rôle de chacun au sein de la structure est défini par des règles formelles, écrites et travaillées en équipe.

Des points de fonctionnement peuvent être réajustés quotidiennement mais l'ensemble de la réflexion pédagogique se fait au cours de réunions d'équipe programmées une fois par mois.

Par ailleurs, des réunions plus spontanées peuvent être organisées dans le cadre d'événements particuliers (organisation d'une manifestation, etc....).

Des intervenants : médecin, coordinatrice,... peuvent être sollicités lors de réunions selon les thèmes évoqués.

B – Modalités de fonctionnement avec les organismes extérieurs

Les partenariats établis entre la structure et l'environnement sont multiples.

Le partenariat avec la Communauté de communes, à travers des commissions d'entrée, des dossiers présentés par les parents,

La collaboration étroite avec le R.A.M (Relais Assistantes Maternelles) et sa responsable au cours de réunions d'informations thématiques,

Des réunions de travail avec les différentes directrices de structures du département,

Enfin un partenariat avec le médecin de PMI s'organise autour de réunions qui permettent d'échanger autour de notre projet, et ses évolutions.

LE MOT DE LA FIN

Pour conclure ce projet, il nous semble important de souligner le fait que le centre multi-accueil se veut être une structure novatrice et non figée.

Elle prend en compte l'environnement social ainsi que les besoins et les demandes des familles, pour orienter et définir les nouveaux projets.

*Ce projet sera donc remanié et complété au fil du temps...
Une nouvelle version de ce projet est prévue en juillet 2016.*

Le Projet d'établissement

La proposition de réponse à la Délégation de Service Intercommunale, basée à Millas, de structure multi-accueil de la petite enfance, s'adresse aux enfants non scolarisés de moins de 6 ans pour les communes de la Communauté de communes du Roussillon Conflent, et celles désignées par ladite Communauté de communes : Boule d'Amont, Bouleternère, Casefabre, Corbère, Corbère les Cabanes, Corneilla de la Rivière, Ille sur Têt, Marquixanes, Millas, Montalba le Château, Néfiach, Rodès, Prunet et Belpuig, Saint Féliu d'Amont, Saint Michel de Llotès.

Elle comprend les prestations suivantes :

- ⇒ Accueil en crèche pour 24 enfants (accueil régulier)
- ⇒ Mise en œuvre d'un Relais d'assistantes maternelles

Pour l'ensemble de la communauté de communes, l'ensemble de ces prestations est assuré dans la structure : Chemin du Tournail – Ancien camping à Millas, géré par la délégation départementale de l'UFCV dans le cadre d'une convention sur six ans.

Le projet décrira le cadre de vie lié aux valeurs éducatives choisies par la structure et qui émane aussi des finalités de l'UFCV. Il s'inscrit dans une dimension territoriale et partenariale (communauté de communes du Roussillon Conflent). Le projet est mis en œuvre par la directrice qui en est la garante sous la direction de la déléguée départementale des Pyrénées-Orientales, référente de l'action quotidienne. Il permettra d'effectuer un suivi des pratiques et son évaluation. Ce projet de service sera modulable, lié à des facteurs environnement, organisationnel et constituera aussi un support de dialogue au sein de l'équipe et avec les familles. Il participe à l'éducation de futurs citoyens.

I - MISSIONS de la STRUCTURE Multi-accueil crèche / halte-garderie

Toutes ces structures d'accueil de la petite enfance connaissent des missions communes, rappelées à l'article R.180-1 nouveau du Code de la santé publique : *« Les établissements et les services d'accueil veillent à la santé, à la sécurité, au bien-être des enfants qui leur sont confiés, ainsi qu'à leur développement. Ils concourent à l'intégration sociale de ceux de ces enfants ayant un handicap ou atteints d'une maladie chronique. Ils apportent leur aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier leur vie professionnelle et leur vie sociale ».*

Ainsi, d'après l'extrait du décret de 1^{er} Août 2000 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans du Code de la Santé publique Art. 180-10, la structure élabore un projet d'établissement. Celui-ci décrit le cadre de vie en fonction des valeurs éducatives privilégiées choisies par la structure et établit les principes directeurs.

Il constitue un support de dialogue au sein des équipes, et avec les familles. En effet accueillir un enfant, c'est aussi accueillir une famille. Ouvrir la structure aux parents, c'est permettre à l'enfant de surmonter la séparation d'avec son milieu familial.

Il comprend les éléments suivants :

- 1) projet éducatif pour l'accueil, le soin, le développement, l'éveil et le bien-être des enfants, avec mise en valeur pour l'enfant, les repères dans l'espace et dans le temps. Ces repères s'organiseront dans la vie quotidienne, les gestes de soins, les activités, l'accompagnement
- 2) un projet social
- 3) des prestations pour établir une relation privilégiée, individualisée continue avec le ou les adultes de référence dans le respect des rythmes propres à chaque enfant avec possibilité d'accueil d'enfants handicapés.
Le directeur est le garant du projet, il permet un suivi des pratiques et du fonctionnement et de la gestion de la structure. Le projet sert aussi de référence au moment des bilans et des évaluations. Il n'est pas évolutif en fonction de l'évolution de la structure mais s'ajuste à l'évolution des familles et des besoins de l'environnement.
- 4) la présentation des compétences professionnelles mobilisées,
- 5) la définition de la place des familles et de leur participation à la vie de l'établissement,
- 6) les modalités des relations avec les organismes extérieurs.

Il y a trois dimensions :

- une dimension politique
valeur, missions, objectifs,
- une dimension gestionnaire
ressources, moyens,
- une dimension technique
services, méthodes et compétences.

Le projet éducatif et social est défini, par l'UFCV en partenariat avec l'équipe de professionnels, les parents, les partenaires locaux.

L'U.F.C.V s'inscrit dans cette démarche de développement de services de qualité et met tout en œuvre pour permettre la réalisation de ces missions, avec pour but, de garantir aux enfants :

- une vie saine,
- la spontanéité de l'expression,
- l'estime en tant qu'individu,
- la dignité et l'autonomie,
- la confiance en soi et le désir d'apprendre,
- un environnement pédagogique et d'accueil stable,
- la sociabilité, l'amitié et la coopération avec d'autres,
- l'égalité des chances, sans discrimination sexiste, raciale ou à l'égard des handicapés,
- la diversité culturelle,

- l'aide familiale
- le bonheur

Pour ce faire, un projet éducatif et social devenu fondamental dans les structures s'intègre dans le projet d'établissement.

Ce projet, éducatif et social permettra d'associer les parents à l'activité et au fonctionnement des établissements mais également d'accroître la vocation pédagogique de toutes les structures d'accueil de la petite enfance.

II – un PROJET EDUCATIF

Il exprime les choix éducatifs (projet éducatif) visés en termes d'éveil, de socialisation, d'apprentissage de l'autonomie, d'adaptation à l'environnement ... et leur traduction (projet pédagogique) au niveau de l'organisation des activités proposées, de l'utilisation des espaces et des installations ainsi que des attitudes et des modalités de fonctionnement de l'équipe.

Il prendra en compte les caractéristiques de la population, les demandes des familles, les ressources de l'environnement, et s'inscrira dans une dynamique territoriale.

Pour l'accueil, le développement, l'éveil et le bien-être des enfants et de son développement, sous-tendue par des savoirs et des valeurs. Il détermine les méthodes de travail, l'organisation des groupes d'enfants et des activités. Il peut se décliner pour chaque enfant un projet d'accueil individualisé, qui tienne compte des pratiques et des demandes des parents.

Enfin, il est conforme aux valeurs de personnalisme défendues par l'U.F.C.V. et dont un exemplaire est joint en annexe.

III – un PROJET SOCIAL

Il traduit, au-delà du service rendu aux parents, sa fonction sociale dans ses différents composants (instrument de mixité, d'intégration et de cohésion sociale, de lutte et de prévention contre les exclusions et les inégalités ; participation à l'éducation de futurs citoyens), et inscrit la structure dans une dynamique territoriale et de partenariat.

Il précise les objectifs et les moyens mis en œuvre en terme d'accessibilité à tous et d'adaptation de la structure.

Il décline les prestations, l'organisation et le fonctionnement qu'il propose au plus près des besoins particuliers des familles, les modalités d'inscription, la relation à l'environnement.

IV – OBJECTIFS de la STRUCTURE

Tendre vers une réelle politique d'accueil des jeunes enfants et de leurs parents :

- favoriser l'épanouissement de l'enfant, garantir la qualité des soins qui lui sont apportés et répondre à la demande d'accompagnement des parents,

- favoriser l'égalité homme / femme et donner aux couples la possibilité d'articuler leur vie professionnelle, leur vie sociale et leur vie familiale, (les différentes politiques d'accueil du jeune enfant ont des effets croisés sur l'emploi)
- prévenir les exclusions et assurer l'accompagnement et l'intégration sociale de l'enfant mais aussi des parents
- valoriser la place des parents.

Tous ces objectifs doivent amener la structure et les professionnels de la structure, équipe pluridisciplinaire composée de professionnels dans les domaines psychologique, social, sanitaire, éducatif ... à se poser des questions :

« Comment bien accueillir l'enfant, mais aussi comment bien accueillir les parents ? »

« Comment intégrer des enfants handicapés dans la mesure où le handicap est compatible avec la vie de la structure ? »

A travers ce souci d'accueil, d'accompagnement, des critères de qualité émergent :

a) l'admission et l'utilisation du service

importance de l'adaptabilité et de la flexibilité de la structure face aux besoins de chaque famille

b) l'environnement

les différents aspects de l'environnement physique de la structure couvre un large éventail de facteurs, de la santé à l'esthétique en passant par la sécurité

- salle d'accueil
- vestiaire
- espace rangement
- espace pour le personnel
- espace pour les parents
- jeux intérieurs et extérieurs ...

c) les activités d'apprentissage

Ici nous prêtons attention aux activités qui stimulent et accroissent le développement cognitif et social des enfants

Des questions autour :

- diversification des activités
- respect du rythme des enfants
- diversité des modes d'expression
- diversité de matériel

- possibilité de développer la coordination musculaire et le contrôle de leur corps
- écoute de la demande et besoins des enfants sont ici posées.

Des activités d'animation sont proposées dans un lieu adapté en fonction des besoins physiologiques et affectifs des enfants. Des temps de goûter, des temps de repos, de sorties, des activités par des jeux où l'enfant évolue à des lieux d'échange. Les parents participent à certains projets (jardinage, lecture, à des soirées comptines).

- Ateliers (avec plus ou moins de consignes : manipulation, transvasement, peinture, découpage ...)
- Ateliers, coin lecture, écoute de la musique
- Activités motrices, expression corporelle : danse, ronde, jeux moteurs ...
- Jeux et temps extérieurs : jeux de ballon, vélos, découverte de la nature
- Temps libre : coin poupée, dînette, animaux, petites voitures.

Ainsi, les jeux et les autres activités permettent à l'enfant d'exprimer les sensations de son corps, de mesurer ses forces, de tester la réalité de son environnement. Ils permettent à l'enfant d'exercer tous ces sens, d'imiter de manière de plus en plus compliquée la réalité des adultes, imitations plus complexes individuellement / collectivement.

L'objectif essentiel est de veiller à l'éveil de l'enfant et de le protéger des « bousculades » dans lesquelles notre société le plongerait volontiers.

Le souci de l'équipe est de faire progresser l'enfant dans différents lieux à travers des temps calmes, des temps de jeux libres, des temps d'activités afin de laisser à l'enfant un libre choix en fonction de ses besoins, de son rythme, de ses souhaits, tout en respectant les règles de vie commune.

Ce travail autour du savoir-être, savoir-faire ne prend de sens qu'avec la mise en place d'une équipe pluridisciplinaire qualifiée. Des temps de réunion, de concertation régulière, de mise en commun assure :

- l'amélioration des conditions d'accueil
- une continuité au quotidien
- les heures d'ouverture : 7h30/18h30 en continu – les repas seront livrés par un prestataire

d) les aspects relationnels

Les relations s'établissent à des niveaux variés et par de nombreuses permutations entre l'adulte et l'enfant, entre les enfants, et entre les adultes dont les interactions et les comportements sont perçus comme des normes chez l'enfant.

Ainsi importe-t-il :

que le personnel ait une connaissance, une compréhension du développement de l'enfant

qu'il réfléchisse sur les différents modes de relations (la relation au jeu, à l'apprentissage...)

⇒ L'information et l'accompagnement des parents.

a) **les points de vue des parents** : Père/mère ou d'autres proches de la famille

L'importance de l'écoute des parents, de la transmission de l'information, de la participation à des moments thématiques, conviviaux, retrouve tout son sens pour réactiver le rôle de la fonction parentale.

b) **la communauté**

La « communauté » est peut-être un concept flou qui implique des recoupements d'intérêts et des groupements de personnes en d'endroits dont l'enfant fait partie.

La mesure dans laquelle la structure multi-accueil est sensible à ces influences externes est aussi un critère utile de qualité :

Inscription de la structure dans la communauté locale
Participation à des fêtes, à des manifestations,...

c) **le partenariat**

Encourager la participation parentale en structure multi-accueil, réfléchir à « l'entre deux » : ce passage entre la crèche et l'école maternelle, questionner le rôle de l'école dans l'accueil des petits, toutes ces questions soulevées par les professionnels posent le problème des objectifs.

Passer d'un modèle de l'enfant centré sur le sujet, sur le développement de son intelligence par exemple, à un modèle interactionniste qui prenne en compte l'enfant dans son environnement physique et social.

Poser le travail dans une dimension partenariale (échanges entre professionnels) et sur une approche de développement territorial.

d) **l'appréciation de la diversité**

Elle renvoie au concept de « normalité » et à des questions aussi diverses que variées :

La différence de sexe,
La question raciale,
L'accueil d'enfants handicapés,
Le degré de tolérance du personnel et des enfants à l'égard des différences individuelles,
La compréhension des stéréotypes....

e) **l'appréciation des enfants et mesures des résultats**

Les critères portent sur l'appréciation des progrès que réalisent les enfants :

Observation et évaluation régulières des enfants,
La notion de confidentialité,
La prise en compte des observations des parents.

f) **l'indemnisation des coûts**

Elle porte sur la valeur de l'argent :

L'interrogation sur les coûts d'accueil,
Les allocations,
Les coûts de gestion...

g) **l'éthique :**

Plus une organisation est cohérente, plus elle est liée à des valeurs.

Ainsi, des questions émergent :

La structure multi-accueil contribue-t-elle à la bonne santé des enfants ?

La structure multi-accueil s'assure-t-elle que les enfants sont respectés

tant qu'individus ?

La structure multi-accueil stimule-t-elle la confiance en soi et le désir

d'apprendre ?

La diversité atteint-elle sa pleine expression ?

Le personnel qui prend soin des enfants et les éduque constitue le facteur le plus important dans la structure multi-accueil.

La prise en charge d'un enfant implique un grand nombre de tâches manuelles, ménagères et administratives.

La manière dont ces tâches secondaires sont effectuées affecte aussi la qualité des services et ces tâches sont également comprises dans les sujets concernant le personnel avec des questions outre les critères fondamentaux de la P.M.I. :

Fiches de postes du personnel

Selon le décret n° 2000 – 762 du 1^{er} août 2000 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans. Réf. Art. R 180-15.

Pour la direction soit d'une personne titulaire du diplôme d'état de puériculture ou puériculteur justifiant de 5 ans d'expérience professionnelle.

Toutefois la direction d'un établissement ou d'un service d'accueil d'une capacité inférieure ou égale à 40 places peut être confiée à une personne titulaire du diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants justifiant de 5 ans d'expérience professionnelle auprès d'enfants de moins de 3 ans sous réserve, pour les établissements d'accueil régulier que le personnel de ces établissements comprenne dans son effectif une personne titulaire du diplôme d'état de puériculture ou puériculteur ou à défaut d'une personne titulaire du diplôme d'état d'infirmier justifiant d'une année d'expérience professionnelle.

Directrice

Principales missions

- Participer à la mise en route de la crèche
- Assurer la gestion de la crèche / halte-garderie de 35 enfants en collaboration avec la délégation départementale (gestion administrative et financière, gestion du personnel), travailler en partenariat avec le relais assistante maternelle
- Proposer et veiller à la mise en place du projet pédagogique de la structure
- Garantir le respect des règles de sécurité et d'encadrement des enfants
- Accueillir les parents
- Assurer la promotion de la crèche en lien avec la communauté de communes, les instances de tutelles, sous la coordination de la déléguée départementale
- Travailler en partenariat avec le relais assistante maternelle

Formation : puéricultrice ou éducateur de jeunes enfants avec 5 ans d'expérience

Directrice adjointe

Principales missions

- Participer à la mise en place de la gestion de la crèche / halte-garderie de 35 enfants en collaboration avec la directrice de la structure
- Remplacer la directrice pour assurer la continuité de la fonction de direction
- Participer à la mise en place du projet pédagogique de la structure
- Assurer les activités éducatives, d'éveil et de loisirs
- Respecter les règles de sécurité et d'encadrement des enfants
- Participer à la vie de l'enfant (hygiène corporelle et alimentaire)
- Assurer l'intégration des enfants de cultures différentes à la collectivité
- Accueillir les parents et les mettre en relation avec l'équipe
- Assurer la prise éventuelle de médicaments par les enfants qui le nécessitent

Formation : infirmière

Educateur de jeunes enfants

Principales missions

- Participer à la mise en place du projet pédagogique de la structure
- Assurer les activités éducatives, d'éveil et de loisirs
- Respecter les règles de sécurité et d'encadrement des enfants
- Participer à la vie de l'enfant (hygiène corporelle et alimentaire)
 - Veiller à son épanouissement
- Assurer l'intégration des enfants de cultures différentes à la collectivité
- Accueillir les parents et les mettre en relation avec l'équipe

Auxiliaire de puériculture

Principales missions

- Accueil journalier des parents
- Participer à la vie de l'enfant (hygiène corporelle et alimentaire)
- Assurer les activités éducatives, d'éveil et de loisirs (activités manuelles de découverte et de motricité)
- Participer à la mise en place du projet pédagogique de la structure
- Assurer l'intégration des enfants de cultures différentes à la collectivité et/ou porteur de handicap
- Accueillir des parents et les mettre en relation avec l'équipe

Les missions

L'auxiliaire de puériculture participe à l'application quotidienne des objectifs et des actions contenus dans le projet d'établissement. Il ou elle répond de façon individuelle et collective aux besoins fondamentaux de chaque enfant en favorisant leur bien être sur le plan psychomoteur, affectif et relationnel dans un cadre sécurisé.

Les fonctions

L'auxiliaire de puériculture accueille et prend en charge les enfants qui lui sont confiés. Dans le cadre de ses différentes tâches – accueil et départ des enfants, change, pesée, repas, sieste, jeux, activités – l'auxiliaire de puériculture respecte les besoins et le rythme de chaque enfant. Il (elle) assure la préparation des biberons en respectant les normes d'hygiène en vigueur.

Les fonctions d'auxiliaire de puériculture s'appuient sur l'observation quotidienne des jeunes enfants afin de suivre et favoriser leur développement.

Par ses observations, il (elle) participe aux synthèses sur les familles en difficulté. L'auxiliaire de puériculture peut être appelé(e) à prendre en charge l'accueil préparé et concerté avec l'équipe d'un enfant porteur de handicap admis dans l'établissement sous la responsabilité des personnels encadrement

L'auxiliaire de puériculture peut collaborer sous la responsabilité d'une encadrante titulaire du diplôme d'état d'infirmier aux soins aux enfants mis en place par l'infirmier(e) et notamment à l'administration de médicaments, dans le cadre d'un protocole écrit, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Sa responsabilité ne peut être engagée lorsque celui (celle) ci a respecté les instructions données et écrites.

L'auxiliaire de puériculture applique les règles d'hygiène et de sécurité relevant de sa compétence qui incombent à l'exercice quotidien d'un travail auprès des enfants.

L'équipe

L'auxiliaire de puériculture concourt à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évolution du projet pédagogique avec l'ensemble de l'équipe et sous la direction du (de la) responsable d'établissement.

Il (elle) participe aux différentes réunions organisées dans son établissement.

Il (elle) peut accueillir et encadrer des élèves et stagiaires auxiliaires de puériculture.

Les familles

L'auxiliaire de puériculture accueille et écoute les familles, dans le respect de celles-ci, et les informe du déroulement de la journée de l'enfant en restant dans le domaine de compétence dévolu.

Il (elle) prépare les réunions de parents auxquelles il (elle) participe.

Il (elle) communique aux parents des informations dont le (la) responsable ou son adjoint(e) l'a chargé(e).

La responsable

L'auxiliaire de puériculture fait part à la responsable de ses observations et de la connaissance de chaque enfant qui lui est confié.

L'auxiliaire de puériculture doit rapidement faire part de tous les troubles éventuels suspectés et/ou constatés au (à la) responsable de son établissement ou de l'établissement de garde.

Il (elle) lui fait part, le cas échéant, des informations, recommandations ou souhait que peuvent lui exprimer les parents.

Structure Multi Accueil

Projet social associatif

**Chemin de Tournail
Ancien camping**

66170 MILLAS

Le développement d'équipements et de services de proximité pour les familles ayant de jeunes enfants comporte des enjeux fondamentaux tant au plan économique que social.

D'abord parce que concilier vie familiale et accès à l'emploi est une nécessité pour un grand nombre de familles, et que ceci devient difficile lorsque les conditions de travail (emploi précaire, temps partiel, horaires atypiques, actions d'insertion professionnelle, recherche d'emploi,...) et les ressources qui en découlent sont aléatoires. Ensuite parce que les actions précoces peuvent jouer un rôle décisif en matière de réduction des inégalités et prévention des différentes formes d'exclusion. Enfin parce que pour grandir et s'épanouir, les jeunes enfants ont besoin d'expériences riches et variées.

L'arrivée d'un enfant dans une famille, si elle ne se fait pas dans un contexte trop difficile, est un moment particulièrement fécond de mobilisation du désir des parents pour tisser des relations solides avec leur enfant. Ce moment est donc un temps propice pour accompagner les parents dans leur rôle éducatif et pour valoriser leurs compétences.

Un accueil de qualité des jeunes enfants dans un lieu traditionnel de la petite enfance peut contribuer à éviter des situations futures marquées par la méconnaissance, l'incompréhension et le déficit de communication. Cette prévention au quotidien dans les structures d'accueil est facilitée par le fait que ces lieux ne sont pas étiquetés par les familles comme relevant d'un contrôle social ou d'une stigmatisation possible de leur rôle de parents, et qu'ils n'affichent justement pas de mission préventive.

En outre, un service petite enfance de proximité crée et alimente un réseau de connaissances et de solidarité entre familles, et contribue à briser la solitude de certains parents (en particulier dans le cas de familles monoparentales) par le biais du dialogue, de l'échange d'expériences, et de la mise en commun de compétences.

L'implication des parents dans un établissement d'accueil Petite Enfance peut s'exercer dans différentes dimensions : implication personnelle dans l'accueil et la prise en charge de leur enfant, grâce à une large ouverture de la structure aux familles, qui sont invitées à y pénétrer librement, à dialoguer avec l'équipe, à participer à des temps d'activités,... implication également par le biais de groupes locaux de réflexion et de suivi, réunissant parents et salariés de la structure, permettant un échange et un débat collectif et garantissant un fort ancrage des actions menées dans le tissu local. Implication enfin par l'investissement possible dans les instances associatives, elles-mêmes inscrites dans une logique de réseau (UNIOPSS, UFCV,) et de partenariat (commissions Enfance des collectivités locales, contacts et actions communes avec d'autres associations...).

Cette volonté d'inviter, d'inciter, de faciliter la présence active des familles, autour de la prise en charge de leur jeune enfant, se trouve avoir, nous avons déjà pu le vérifier, des répercussions à moyen ou plus long terme dans d'autres lieux de la cité : les parents qui ont déjà pu vivre cette expérience partenariale sont souvent moins réticents ou inhibés, plus à l'aise et plus actifs lorsqu'il s'agit de s'investir dans des lieux tels que l'école, d'autres associations, ou de tenir un rôle citoyen dans leur commune.

Les structures d'accueil Petite Enfance dans le champ du travail social : moyens à mettre en œuvre

La structure d'accueil doit s'adapter aux besoins des familles sur le territoire (ainsi qu'à leur possible évolution) et non l'inverse ; ce n'est qu'à cette condition que l'accès au service pourra être proposé au plus grand nombre, quels que soient les impératifs familiaux.

Différents choix politiques en matière de gestion garantissent cette souplesse et cette adaptabilité :

⇒ le multi accueil (accueil permanent/accueil temporaire) permet de répondre à des besoins multiples, en n'excluant pas à priori les accueils à des horaires ou des rythmes atypiques, déjà fragilisants pour la relation parent/enfant.

⇒ l'accueil « à la carte » va dans le même sens : le rythme d'accueil de chaque enfant est négocié sous forme de contrat avec les parents lors de l'admission, en fonction de leurs besoins réels ; aucune limite ou obligation de présence n'est imposée, hormis lorsque la demande des parents se révèle tout à fait incompatible avec le bien-être de l'enfant ; ces cas marginaux se traitent alors au cas par cas, par le dialogue avec les parents.

L'accueil dit « permanent » à temps partiel et l'accueil dit « temporaire » à un rythme régulier recouvrent parfois la même réalité, la seule différence dans ce cas étant l'âge de l'enfant (moins ou plus de 3 ans).

Cette souplesse permet également de mettre en place des actions « passerelle » avec l'école, en accueillant des enfants scolarisés à temps partiels en première section de maternelle, permettant ainsi une transition progressive et « en douceur » entre des rythmes fort différents.

⇒ la politique tarifaire, avec l'application du barème national C.N.A.F est également un outil très important permettant d'éviter l'exclusion de familles à faibles revenus, et de garantir une véritable mixité sociale dans la structure.

⇒ l'amplitude horaire est étudiée en corrélation avec le contexte et les besoins locaux, et est assez large pour répondre à une très grande majorité de demandes ; au-delà de ces horaires, une solution peut être recherchée avec la famille en faisant appel aux ressources locales (assistantes maternelles en particulier), toujours avec le souci de garantir le bien-être de l'enfant.

⇒ la volonté de répondre à la variété des besoins exprimés conduit également à la prise en considération des demandes d'accueil d'urgence, que nous faisons le choix d'assumer le plus souvent possible, dans la mesure où elles découlent de situations déjà très fragilisantes pour la famille (arrêt brutal d'un autre mode d'accueil, stage d'insertion professionnelle, problème familial grave, etc....) la surface associative est un élément facilitateur à ce sujet, d'autant plus que la distance géographique entre les différentes structures d'accueil gérées est relativement faible.

⇒ de la même façon, l'accueil d'enfants « en difficultés » souvent envoyés par les travailleurs sociaux de secteur dans un but d'éviter une prise en charge plus lourde ou une solution plus réparatrice, découle également d'une volonté forte de la part de l'association.

- ⇒ l'accueil d'enfants porteurs de handicaps est étudié au cas par cas, en fonction de la nature du handicap et des moyens à mettre en œuvre pour garantir une prise en charge de qualité (travail en réseau avec des lieux de soins ou de rééducation, compétences à mobiliser en interne et/ou externe, adaptations matérielles à réaliser, etc....)
- ⇒ dans tous les cas, les contrats d'accueil individualisés passés avec les familles prennent toute leur dimension ; la mise en convergence de moyens autour de la prise en charge de chaque enfant contribue à adapter à la structure à l'enfant et, par l'individualisation qu'elle suppose, renforce l'attention portée à chacun dans sa différence ; c'est un gage de mieux-être pour l'ensemble des enfants accueillis, et c'est également un temps important pour les familles, fait de questionnements, de découvertes, de connaissances des potentialités et d'acceptation des limites de leur enfant. Pour l'équipe de travail, la réflexion mise en œuvre se révèle enrichissante, l'ajustement des pratiques et la diversité des compétences à mettre en œuvre se complétant pour un même objectif.

Entre la réponse aux demandes des parents et le bien-être des enfants : comment garantir la qualité de l'accueil ?

- ⇒ la lisibilité du projet politique de l'association et des projets d'établissement qui en déclinent les principes, l'adhésion des équipes de travail à ceux-ci, sont des conditions impératives à la qualité du travail accompli. La méthodologie retenue pour l'élaboration des différents projets éducatifs associe étroitement les instances dirigeantes de l'association et les équipes salariées ; ces projets sont également présentés et discutés avec les familles, de façon à procéder à une évaluation permanente et une adaptation au plus près aux besoins et à leur évolution. La présentation des projets aux parents, en particulier aux nouvelles familles, doit néanmoins parfois se faire avec prudence, afin d'éviter de les déposséder de leur expérience progressive et de les fragiliser en leur assénant un savoir tout-puissant.

Les différents projets d'établissement, tout en reflétant les réalités et pratiques locales, sont centrés autour de valeurs communes : le respect de chaque enfant en tant qu'individu, la prise en considération de chaque contexte personnel et familial, et l'ouverture aux familles par le dialogue et la reconnaissance a priori de leurs compétences de parents.